

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet de Martinique,
Monsieur le Président de la Délégation Outre-Mer du Sénat,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le Président de l'Assemblée de Martinique,
Monsieur le Président de l'Association des Maires de France,
Monsieur le Maire de Fort de France,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus et techniciens, en vos grades
et qualités,
Mesdames et Messieurs les partenaires,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous retrouver tous ici, en Martinique, à l'occasion de l'ouverture de notre trentième congrès. La dernière fois que nous avons tenu un congrès en Martinique était en 2009.

Nos trois océans sont réunis ici, à Fort de France, et je remercie bien évidemment son Maire, Didier LAGUERRE, qui nous accueille chez lui aujourd'hui, mais aussi vous tous ici présents, qui avez fait un long voyage pour participer à nos travaux et témoigner ainsi de l'intérêt de ceux-ci pour rendre plus efficace l'exercice de vos mandats.

Ce congrès est exceptionnel à plus d'un titre :

En effet, la présence d'un Ministre à l'un de nos congrès en Outre-Mer n'est pas chose courante et le nombre de participants avec plus de trois cents inscrits est une première. Venus de Polynésie Française, de Nouvelle-Calédonie, de La Réunion, de Mayotte, de Saint-Pierre et Miquelon, de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane, c'est la grande famille de l'ACCD'OM, famille qui ne cesse de s'agrandir.

Votre présence monsieur le Ministre est un honneur pour notre association qui, je le rappelle, a fêté son trentième anniversaire l'année dernière. C'est une reconnaissance du travail que nous accomplissons au service de nos communes et collectivités. C'est aussi, comme je le disais hier, la confirmation que le titre de notre magazine est conforme à la vision du nouveau gouvernement d'une part et à l'attente de nos territoires d'autre part : « Une nouvelle approche des Outre-Mer ».

Il est peut-être nécessaire de rappeler les principes d'organisation de nos congrès : Travail en salle le matin et visites de terrain l'après-midi. Permettre aux élus des autres territoires de découvrir la réalité du terrain en changeant le lieu des réunions, dans la mesure du possible, chaque jour.

Cela nous donne à chaque fois un programme dense et productif, grâce à de nombreux partenariats actifs.

Aujourd'hui, nous parlerons bien évidemment de la question institutionnelle avec d'éminents spécialistes, Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Président de l'INSP et Maître Patrick LINGIBÉ, Membre du réseau d'avocats EUROJURIS, mais aussi du nerf de la guerre, les finances, avec là aussi de non moins éminents spécialistes : Didier LAGUERRE, Maire de Fort-de-France et membre du Comité des Finances Locales, et Georges PATIENT, Sénateur de la Guyane et auteur de nombreux rapports sur la question.

Les établissements bancaires : l'AFL, la Banque des Territoires, l'AFD, la Banque postale, nous présenteront leurs outils pour faciliter la Transition écologique et énergétique des collectivités.

La culture ne sera pas absente avec une présentation des yoles rondes, manifestation spécifique à la Martinique, et la pirogue

polynésienne, pour démontrer son rôle dans l'économie du territoire.

Pour clôturer cette première journée, un thème très important pour nos territoires que nous développerons Mme Sandra CASANOVA, Présidente du cluster GAT CARAIBES et par ailleurs élue à la CTM : « Logistique et Chaînes d'approvisionnement des Outre-mer français (RUP et non RUP) ».

A ce sujet, sachez que nous envisageons de lancer l'année prochaine une étude sur ce thème pour déterminer les faiblesses sur lesquelles nous devons travailler pour améliorer et rendre plus efficient, avec toutes les conséquences économiques induites, tout ce secteur. Je suis sûr que nous pourrions compter notamment sur le Ministère des Outre-Mer et la Banque des territoires pour ce faire.

La transition écologique tient une place importante et nous lui consacrerons une journée. Celle-ci se tiendra au Diamant avec comme chef d'orchestre M. Stéphane MURIGNEUX, Président de l'ITEDOM.

Je remercie d'une part le Maire du Diamant Hugues TOUSSAY de nous accueillir et d'autre part M. MURIGNEUX qui s'est engagé à 100% dans le partenariat que nous venons de signer avec son institut.

Nous répondrons à l'invitation du Maire du Lorrain, M. Justin PAMPHILE, pour parler Insertion, Citoyenneté et Santé. Je ne vais pas citer tous les intervenants de cette journée qui sera riche à n'en pas douter. Merci à Justin et à tous les intervenants.

Jeudi, après une présentation des missions, offre et services du groupe La Poste, nous aurons différents ateliers qui travailleront :

- Sur les dispositifs européens adaptés aux communes d'Outre-Mer,
- Sur le thème des « Territoires connectés » avec l'UGAP,
- Sur une réflexion sur les dépôts sauvages et les déchetteries avec l'ITEDOM et
- Sur un atelier logement en Outre-Mer.

Le cinquième atelier sera lui consacré au Tourisme avec la présentation de la dernière phase du second volet de notre étude.

Le Tourisme, thème ô combien important pour l'économie de nos territoires.

Je rappelle que la première phase, dont les conclusions, très appréciées, avaient été présentées à notre congrès en novembre 2021, a été cofinancé par le Ministère des Outre-Mer dans le cadre de notre convention pluri annuelle et par la Banque des territoires.

Nous avons souhaité prolonger cette étude en 2022 sur la base des préconisations de la première phase. La particularité c'est que nous ne faisons pas des propositions aux différents acteurs du tourisme mais que nous avons élaboré les propositions avec eux.

La différence est de taille.

Ne pas faire « pour » mais faire « avec », la méthode que vous préconisez Monsieur le Ministre, comme nous, si j'ai bien compris.

C'est ainsi qu'avec les territoires, nous avons élaboré une marque ombrelle pour nos Outre-Mer qui sera présentée jeudi prochain.

Sur ce dossier Monsieur le Ministre, nous sollicitons et comptons sur votre soutien.

Comme je le disais précédemment, la transition écologique est une thématique hautement importante et c'est pour cela que nous avons proposé d'organiser, dès l'année prochaine, avec l'ITEDOM, les trophées de la transition écologique des Outre-Mer. Un colloque réunira les Outre-Mer en juin avec, en clôture, la remise des trophées.

Comme vous le savez tous, la santé de nos populations est une préoccupation de notre association depuis quelques années. En effet, nous avons un certain nombre de spécificités dans ce domaine. Nous avons édité un guide à destination des élus l'année dernière dans le cadre de la lutte contre les hépatites et le VIH. Cette année, deux dépliants ont été édités dans le cadre d'octobre rose, l'un destiné au grand public et l'autre destiné aux élus. L'année prochaine, nous comptons organiser un colloque sur la santé en Outre-Mer en concertation avec les ARS et les contrats locaux de santé.

Chers congressistes, je voudrais que vous puissiez saluer avec moi la présence parmi nous de Mme Maryline SINEWAMI, Maire de MARÉ et représentante officielle de l'AMNC, l'association des Maires de Nouvelle-Calédonie, qui participe pour la première fois au congrès de notre association. Avec l'AMNC et l'Association Française des Maires, présidée par le Maire de Nouméa, nous envisageons la tenue de notre prochain congrès chez eux l'année prochaine.

Je profite de la présence de notre Ministre pour solliciter à nouveau le renouvellement de notre convention pluriannuelle qui nous permet de mener à bien nos missions au profit de tous les Outre-Mer.

Avant d'ouvrir nos travaux, je voudrais remercier les Maires de Martinique qui nous accueillent, je voudrais remercier les partenaires, fidèles à notre association d'année en année, mais

aussi les nouveaux partenaires, nombreux cette année qui vont faire de ce congrès une réussite grâce à la richesse de leur apport. Nous partageons des problématiques communes et ces partages nous permettent aux uns et aux autres de mieux travailler au service de nos collectivités et de nos populations. Merci en particulier à M. Jean-François CARENCO, notre Ministre délégué aux Outre-Mer, pour sa présence qui constitue un soutien qui compte beaucoup et un encouragement pour tous nos élus. Monsieur le Ministre, je peux vous dire que vous pouvez aussi compter sur notre association pour répondre présent lorsque vous nous solliciterez. L'Assemblée Nationale et le Sénat nous sollicitent maintenant très régulièrement pour être auditionné et nous sommes également à votre disposition.

Il est une notion devenue commune aujourd'hui, les Outre-Mer. Mais il ne faut pas oublier qu'au début de l'ACCD'OM, chacun était dans son territoire, sans vraie connaissance des autres. Nous avons largement contribué à faire de cette notion une réalité.

Mais il y a encore du chemin à parcourir pour que nos territoires soient pleinement représentés et pris en compte dans de nombreuses structures nationales. Pour ne pas les citer toutes, je n'en citerai qu'une tant il va de soi que nous devrions y être, l'ANCT, l'Agence nationale pour la cohésion des territoires.

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, en ma qualité de Président de l'ACCD'OM, j'ai l'honneur et le plaisir de déclarer ouvert le 30^{ème} congrès de notre association.

Vive l'ACCD'OM et vive les Outre-Mer !

Maurice GIRONCEL

